La majorité se répartit ainsi dans les 243 communes :

Socialistes unifiés.	4
Socialistes indépendants. . . .	1
Radicaux et radic.-socialistes.	114
Républicains de gauche. . . .	63
Progressistes	28
Républicains et réactionnaires.	32
Divers.	1

Les radicaux et les républicains de gauche (groupe), 17 chefs-lieux, ils en perdent 2, le gain net est de 15 chefs-lieux.

Les déclassements à Paris

Dans le quartier de Faubourg-Montmartre, M. Destruels (658 voix) et Pavet (625 voix), tous deux radicaux, se résistent en faveur de M. Lagrange, rad.-soc. (706 voix), qui reste candidat contre M. Gaston Méry, c. s., nationaliste (1582 voix).

Il nous part on annonce la candidature au 2e tour de M. Jules Guérin, antijuif, qui a fait depuis quinze jours une très vive campagne d'affiches contre M. Gaston Méry.

Dans le quartier de la Sorbonne, M. Rabel, radical (254 voix), affiche son désistement, conforme à la décision de la Fédération de la Seine, en faveur de *M. A. Lefèvre*, c. s., socialiste indépendant (1826 voix). Ferdinand contre M. A. Lefèvre, M. Robaglia (1741 voix).

Dans le quartier du Val-de-Grâce, M. Mennet, radical (769 voix), engage ses amis à voter pour M. Lampué, c. s., radical-socialiste (1741 voix), contre M. Chérot, nationaliste (1757 voix).

Dans le quartier du Jardin-des-Plantes, M. Justal, radical-socialiste (937 voix), se désiste en faveur de M. Fleurot, socialiste indépendant (2733 voix), contre M. de Moro-Giafferi, nationaliste (1117 voix).

Dans les départements

CÔTE-D'OR. — A Dijon, le comité radical et radical-socialiste propose de s'unir pour le second tour de scrutin aux républicains de l'Union démocratique.

Au 1er tour, les voix s'étaient ainsi réparties : 1° la liste d'union républicaine démocratique agrissol en tête avec 3.858 voix à M. Dumont, président honoraire de la Chambre de commerce; 2° la liste de l'alliance libérale populaire avec 3.557 voix à M. Hébert, avocat; 3° la liste collectiviste avec M. Barabant, maire sortant, 3.311 voix; 4° la liste radicale et radicale-socialiste avec M. Oubert, adjoint sortant, 2.181 voix; 5° la liste du groupe des travailleurs socialistes avec M. Parizot, conseiller sortant, 1140 voix.

HAUTE-GARONNE. — A Toulouse, le parti socialiste unifié va, jeudi, adresser des affiches proposant la représentation proportionnelle.

Le parti radical-socialiste (Dornac-Leyque) déclare ne pas accepter. Il rappelle qu'en 1906, bien que les trois listes radicales l'emportassent de 3000 voix sur celle des unifiés, il s'inclina et ne se maintint pas au second tour. Le parti de l'union républicaine accepte au contraire la proposition des unifiés.

CHER. — A Bourges, suivant les termes de l'entente intervenue avant le 1er tour entre les délégués du parti socialiste et les délégués du parti radical et radical-socialiste, il est formé au second tour une liste de concentration composée d'un nombre de candidats pris dans chacune des deux listes du 1er tour proportionnellement au nombre de voix obtenues par chacune d'elles. Cette liste comprendra 21 socialistes et 9 radicaux.

Dans les colonies

Paris, 6 mai.

Le ministère des colonies a reçu le résultat des élections de quelques colonies.

A la Réunion, 14 communes de la colonie sur 21, sont conquises au parti libéral catholique, 7 municipalités républicaines opposées à l'alliance avec le parti radical de M. Gasparin, député, libéral dissident, sont élues.

A Saint-Denis, chef-lieu de la colonie, la liste de M. Le Coq de Tertre, président du Conseil général, bat la liste Gasparin. M. Auber, maire, ancien député, ne se représentait pas.

A la Guyane, la liste radicale-socialiste bat la liste socialiste.

A la Guadeloupe, la plupart des municipalités sont réélues. La liste de M. Légitimus, député, est en ballottage à Pointe-à-Pitre.

A la Martinique, les élections de Fort-de-France ont été ajournées au 17 mai, en raison des derniers troubles.

Après le Scrutin

A HELLEMMES

L'inquiétude des Collectivistes

Les collectivistes ont un trac bien étrange. Ils ne veulent pas permettre que l'on vérifie les opérations électorales des 2e et 3e bureaux (école des garçons et nouveau groupe scolaire).

Dans une protestation adressée le 6 mai à M. le Préfet du Nord, le citoyen Thieffry écrit :

A Monsieur le Préfet du Nord, président du Conseil de Préfecture,

« J'ai l'honneur de vous informer que dans le procès-verbal des opérations électorales d'Hellemmes du 3 mai, dans lequel, d'accord avec M. Fanyau, vous demandons au Conseil de préfecture de procéder à la proclamation des résultats de ces opérations, il n'y a pas lieu de tenir compte des résultats du 2e bureau (Ecole de garçons), ni du 3e bureau (nouveau groupe scolaire) pour lesquels il n'y a pas de contestation.

C'est seulement les opérations du 1er bureau (Hôtel de Ville) que vous avez à examiner, et le seul point de litiges de dépouillement qui n'aurait pas été compris dans les récapitulations des opérations de vérification.

N'est-il pas curieux de voir les inquiétudes des collectivistes à la seule pensée que l'on pourrait vérifier les opérations des 2e et 3e bureaux !

Et le citoyen Thieffry, signataire de la protestation, paraît tellement craindre la vérification des urnes, que le lendemain, il rédigeait pour une nouvelle lettre, où il était dit :

« Nous lisons dans le *Progrès du Nord* qu'une réunion de la liste de M. Lepoutre aurait eu lieu, et que dans celle-ci on a voté le principe de l'alliance avec le parti de gauche.

« Une réunion a eu lieu, en effet, à laquelle assistaient 18 membres du parti de l'Alliance radicale.

« Après avoir examiné les propositions faites par les autres partis et sérieusement n'ayant eu à faire entre les nombreux présents, les candidats radicaux, en grande majorité, quitèrent la salle de réunion, ayant bien compris qu'il ne saurait pas question de la coalition n'est pas traitée.

LE MAGNIFIQUE CONTRIBUABLE.

A RONCHIN

Nous recevons la lettre suivante :

Ronchin, le 4 mai 1908.

A Monsieur le Rédacteur en chef du *Progrès*

En raison de l'article publié par le *Progrès* du samedi 2 mai, ayant pour titre « Ronchin — Elections municipales », Nous, sincères républicains, radicaux-socialistes, qui combattions avec acharnement le parti réactionnaire, avons cru devoir unis de voir soutenir par notre journal les candidats de la liste libérale. Il nous est permis de penser que vous avez été induit en erreur, car la liste que vous deviez soutenir était celle d'Union Radicale et Socialiste (liste Montoisi et laissez-nous l'espoir, citoyen rédacteur, que vous voudrez bien, dans l'intérêt du parti radical, soutenir les candidats dont les noms suivent (14) :

1. Delcourt Arthur, conseiller sortant — 2. Mérard Paul, chaudronnier — 3. Hétas Désiré, conseiller sortant — 4. Bassez Louis, commerçant — 5. Bouchery Alphonse, commerçant — 6. Lohier Louis, chaudronnier — 7. Wattrelos Louis, conseiller sortant — 8. Bigotte Zéphirin, journalier — 9. Vandeputte Henri, serrurier — 10. Dessamps Gaston, coupeur en confection — 11. Fleury Auguste, boulanger — 12. Mortier Louis, mécanicien — 13. Rigobert Germain, employé — 14. Dupont Arthur, ouvrier boulanger, qui sont les véritables candidats de l'union des gauches. Nous faisons appel à votre impartialité de républicain pour juger la situation. Nous retrouvions, au premier tour, à un nombre de voix égal au parti réactionnaire. Notre sort dépendra de la bonne propagande que vous voudrez bien faire dans l'intérêt de l'Alliance radicale-socialiste et pour la défaite complète de la réaction qui gère en maîtresse depuis 6 ans notre commune.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre notre défense, croyez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfait accord dans l'intérêt de l'Union radicale-socialiste.

Pour les candidats FLEURY Auguste.

A SIN-LE-NOBLE

Belle victoire Républicaine

Le succès de la liste républicaine démocratique et anticollectiviste, que nous annoncions comme certain, est enfin assuré.

Après quelques années d'hésitation et d'incertitude, nous enregistrons avec plaisir ce réveil de l'esprit démocratique ; la laborieuse population de Sin-le-Noble n'a pas voulu laisser courir aux finances et restreintes de notre ville les hasards et les risques d'une expérience toujours dangereuse. Elle a également voulu montrer qu'avant tout elle réprouvait les injures et les calomnies, elle complétera dimanche prochain, d'une façon éclatante, la victoire des hommes d'ordre, respectueux des croyances et des opinions, adversaires de la discorde et de la haine, unis dans une même pensée de solidarité !

Les candidats de la liste républicaine démocratique et anticollectiviste, ont obtenu : MM. Wilmot A. 1179, élu ; Foucaut E. 1127 ; Simon H. 1125 ; Wignolle 1121; Pamart 1120; Roire 1115 ; Blassel 1114 ; Carpentier 1112; Bridoux 1112 ; Colmant 1106 ; Maniez 1102 ; Druelle 1101 ; Morelle 1091 ; Lembre 1076 ; Laurent 1072 ; Landrieux 1072 ; Café 1063 ; Caulier 1041 ; Pourvoier 1038 ; Frémy 1031 ; Lekieffre 1015 ; Leduc 1011 ; Lanier 901, soit un total de 24.910 voix et une moyenne de 1083 suffrages.

Les candidats collectivistes unifiés ont obtenu : MM. Berliau 914 ; Lecomte 910 ; Foucaut P. 904 ; Huart 900 ; Goulon 895 ; Hélène 879 ; Maréchal 877 ; Dumont 876 ; Lebrun 864 ; Corez 860 ; Duez 857 ; Bricaud 855 ; Jupin 851 ; Cardon 850 ; Caudelier 848, Delval 847 ; Allart 844 ; Loubry 842 ; Manier 842 ; Henno 841 ; Ducatillon 838 ; Bassée 836 ; Roumieux 825, soit un total de 19.884 et une moyenne de 864 suffrages.

Les candidats de la liste libérale ont obtenu : MM. Boissonnet 498 ; Wibault 381 ; Cavelier 379 ; Coget 357 ; Douce 347 ; Prouvost 316 ; Dillenseger 333 ; Duez 331 ; Milleville 323 ; Bonchacourt 314 ; Brichart 311 ; Lodien 310 ; Peugniez 310 ; Capelle 308 ; Hanotte 305 ; Piével 302 ; Richez 301 ; Deparis 298; Landrieux 297 ; Lamour 296 ; Réveil 289 ; Dépres 284 ; Gellez 277, soit un total de 7.514 et une moyenne de 326 voix.

Remarquons en outre que le moins favorisé de la liste républicaine a 15 voix de majorité sur le plus favorisé de la liste collectiviste.

La situation est claire, nos concitoyens se sont chargés d'en établir la netteté, nous les en remercions bien sincèrement.

Pour l'Union Démocratique et Sociale,
LE COMITÉ DIRECTEUR.

A ROOST-WARENDIN

Aux malheureux frères succombés dans le combat, salut.

La liste républicaine démocratique aurait eu plein succès sans celle, 6 combien éphémère, de Domise. Il est beau, le malin, menacer les habitants d'un affaissement général ; rien ne changea à l'intention des électeurs qui se disent : nous savons ce que nous avons, devinez ce que seront les autres ?

Et parmi ceux-ci nous voulons entendre M. *Domise qui, comme il en a exprimé l'intention à maintes reprises, aurait fait campagne commune, avec de quelques grosses lettes du parti libéral, avec les éléments principaux du parti socialiste et ainsi cultivé le bon accord M. Grammont à qui nous avons exprimé leur d'un commun accord toute notre sympathie.*

Le lendemain de l'an 1000, il n'y eut point de fin du monde et ceux qui s'étaient laissé prendre à la facétieuse menace en sont à quitter pour regretter les aumônes généreuses devant rachiter leurs fautes, ceux des électeurs qui se sont laissé effrayer par la menace démissionne, rachèteront au ballottage, en ramenant les collaborateurs de M. Grammont reprendre leur place au foyer communal.

Que dans les rangs socialistes et plusieurs membres furent naguère l'objet de la bienveillance de M. Grammont, il n'y ait aucune peine, chez l'homme généreux et désintéressé qu'ils ont voulu abattre, la plus grande cordialité leur est réservée et l'oubli de leurs fautes leur est assuré.

Que Justicia du *Réveil* se la fasse à lui-même et reconnaisse qu'un paysan aujourd'hui, fût-il imbécile, peut impunément affronter la lutte avec un parti hystérique que par les gros sous des ouvriers trompés !

Un électeur Roost-Warendinois.

A FLÉTRE

La municipalité cléricale, en pouvoir depuis 27 ans, vient de recevoir un choc terrible.

Les mécontents, las de toujours subir le même joug arbitraire, osèrent, pour la fois fois, former une liste de protestation, et 5 des leurs, sur 12, parmi lesquels un ouvrier, furent élus.

C'est un progrès sensible vers les idées démocratiques et qui fait honneur aux vainqueurs surtout dans un pays nourri d'idées entièrement religieuses et arriérées.

Il y a ballottage pour deux sièges, avec espoir pour la nouvelle liste.

A BAISMES

Ainsi que nous l'avons dit hier, la situation de la liste radicale de notre ami Lepez est excellente. Huit de ses candidats ont été élus dimanche contre un seul adversaire, dont le nom ne trouvait sur cinq listes.

Sur les 14 ballottés, sept radicaux ballottés arrivent avant leurs adversaires.

Les cléricaux, progressistes, radicaux dissidents, socialistes avaient d'abord formé une liste d'opposition à côté de laquelle ont vu le jour quatre ou cinq autres listes qui portaient les mêmes noms, dans un ordre différent, avec quelques candidats nouveaux pour tromper l'électeur.

Les radicaux se représentent en bloc dimanche prochain. L'effort concentré des adversaires de toute nuance ne pourra guère se renouveler, et en tout cas, s'il donne des résultats identiques, le assurerait, en plus aller, quinze sièges sur 23.

L'opinion générale est que la seconde liste radicale de 14 candidats sera élue tout entière.

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

DANS LE NORD

Arrondissement de Douai

Douai. — Liste socialiste : MM. Jaspret 1 297 — Escoffier 2086 — Desmarets 2047 — Gonteux, dép. 2012 — Mérier Maurice 2077 — Brézet 2043 — Bret 2034 — Laigle 2022 — Destresnes 2219 — Muiet Em. 2213 — Biet 2206 — Goulèts 2175 — Bonnardel 2102 — Délarue 2154 — Lancette 2129 — Lepaschels 2117 — Gaye 2117 — Faille 2108 — Rouzé 2105 — Hennebois 2103 — Delberg F. 2093 — Taquet 2093 — Diverchy 2081 — Peckre 2068 — Savary 2059 — Quintin 2008. Verschave 2162.

Liste radicale : MM. Ianotte, adj. 2769 — Berthin, maire, 2526 — Fraqui Dufron 2526 — Ernard, 2518 — d'Hoogha 2492 — Lavale 2479 — Godin 2338 — Hayes 2336 — Dumont 2335 — Baude 2323 — Brégnet 2290 — Maronier 2270 — Muiet Ed. 2205 — de Lauverbrys 2180 — Aron 2130 — Bivelot 2006 — Henne 1956 — Lecat 1955 — Huguet 1949 — Limbour 1885 — Béno 1804 — Procureur 1790 — Crombez 1764 — Pflieger 1763 — Comble 1750 — Barutte 1750 — Pennel 1700.

Liste nationaliste. — André (sur 2 listes) 1849 — Paris, 1223 — Robaut, 1212 — Trécu, 1182 — Jardel, 1172 — Dupont, 1169 — Lespagnol, 1103 — Dervaux, 1085 — Thurin, 1037 — Marchal, 1027 — Beugin, 1012 — Bonnaert, 998 — David, 968 — Dusart, 963 — Cousin, 954 — Gagny, 900 — Dablain, 900 — Croquocelle, 881 — Leclerc, 878 — Wannebre, 873 — Lefebvre Henri, 868 — Ruin, 868 — Dupire, 856 — Blervacque, 849 — Wiart, 823 — Marchand, 813 — Mustelz, 805.

Liste des chômeurs. — André (sur 2 listes). — Desfontaines, 861 — Lesnier, 675 — Lefebvre Warlop, 381 — Dubuisson, 583 — Leroy, 581 — Chaumont, 995 — Poulle, 937 — Godard, 905 — Legrand, 495.

Cassent un « cassement ». — Lefebvre Hippolyte, 115.

Arrondissement de Valenciennes

Noyelles-sur-Selles. — Liste de concentration républicaine : Sont élus : MM. Chatelain, Leleu, Bricout, Goubet, Donnaint, Rorrion, Soileux, Brouta, Danquigny, Barbet. Il y a un ballottage.

Aubry. — Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre numéro du 5 courant, c'est la liste radicale-socialiste qui est élue.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arrondissement de Saint-Omer

A Tatinghem. — La liste de M. Prince est élue. Reste un ballottage.

Saint-Martin-au-Laert. — Sont élus : MM. Campagne André 123 — Marquis Eugène 179 — Mabru Charles 140 — Verbaque Victor 138 — Capelle J.-B. 202 — Demol Désiré 174 — Bouveur Léon 163 — Bloquet Victor 163 — Chaussois Adolphe 142 — Méroeux César 140. M. Pouly Gaston, maire, en ballottage.

Arrondissement de Montreuil

Beaumerie-Saint-Martin. — Liste républicaine sortante réélue.

Tournavelle. — 3 républicains de la liste du maire ; 4 élus.

Berck-sur-Mer. — Victoire complète pour la liste des radicaux ayant à leur tête M. Quettier, maire, conseiller général, laquelle passe tout entière contre deux listes opposées.

Berlencles. — M. Rossignol, républicain, maire sortant, passe avec toute sa liste.

Brimeux. — Liste républicaine élue, sauf un ballottage.

Campagne. — Liste républicaine de M. Morel, député, élue tout entière.

Cucq. — M. Godin, maire radical sortant, est élu avec 5 candidats de Paris-Plage. 7 ballottages.

Embreville. — La liste républicaine passe tout entière.

Equemauville. — Liste républicaine de M. Marcel Guyot élue.

Etaples. — M. Roux, maire, conseiller général réactionnaire, est élu avec deux autres candidats de sa liste. La liste républicaine a cinq élus. Des quinze ballottages, la majeure partie est favorable aux républicains. Belle victoire.

Frœde. — M. Fauvel, maire réactionnaire, est réélu, mais seul de sa liste, avec 20 républicains de la liste Pruvost-Caron. Comme Etaples, Frœde est un chef-lieu de canton enlevé à la réaction.

Gouy-Saint-André. — 10 républicains, 1 réactionnaire, 1 ballottage.

Hesdin. — Liste républicaine élue, M. Drébion, maire sortant, en tête.

Neuville-sous-Montreuil. — La liste des ténoeux sortants passe, à deux ballottages près, contre la liste républicaine.

Wailly. — Liste républicaine de M. Bioquel, maire et conseiller d'arrondissement, élue.

Merlimont. — Républicains réélus.

Légine. — La liste libérale a 5 élus et la liste républicaine 2.

LA RÉGION

A TEMPLEUVE

Une bande de malfaiteurs

SURPRIS DANS UNE BRASSERIE

Les malfaiteurs qui ont marqué leur passage dans la région de Pont-à-Marcq, ont essayé d'opérer à nuit précédente. Dans la commune de M. Jean-Pierre Lamblin-Sakhalien, au hameau de Lesnes.

En présence des exploits signalés ces temps derniers, le brasseur avait établi un service de surveillance dans son établissement pendant la nuit. Vers une heure et demie, le domestique préposé à ce service, M. Fourneau, est soudain attiré par un bruit étrange. Il sortait avec son chien de garde dans la direction d'où le bruit était parti. A ce moment, il crut distinguer une ombre qui se profilait le long d'un mur. Il cria : « Qui va là ! », mais l'ombre s'évanouit aussitôt dans les ténèbres. Se rendant compte de ce qui se préparait, il alla sans tarder prévenir son maître M. Lamblin sa compagne son veilleur jusqu'à la brasserie. On tira trois coups de revolver à travers la fenêtre, afin de faire décampir les malfaiteurs. Ceux-ci s'empressèrent de prendre la fuite par une porte de derrière, qu'ils avaient préalablement fracturée.

Après une inspection des dépendances, on constate que deux des chevaux avaient été enlevés dans les écuries. Le vétérinaire de nuit croit que l'individu qu'il a aperçu avait l'intention d'empoisonner le chien de garde pour pouvoir opérer ensuite en toute sécurité. Selon M. Fourneau, les malfaiteurs étaient au moins à cinq ou six. La gendarmerie est descendue sur les lieux.

A ARMENTIÈRES

Un courtier meurt en chemin de fer

M. Isale Louf, courtier en graine à Bourbourg, a été trouvé mourant, dans le train de Lille qui arrive à Armentières à 5 h. 40. Transporté à l'hôpital de cette ville, il est mort durant le trajet.

A BAISIEUX-LE-GRAND

UNE CHUTE TERRIBLE

Le cantonnier communal de Baisieux-le-Grand, M. Alfred Dugauquier, âgé de 50 ans, vient d'être victime, à son domicile, d'un accident qui pourrait lui être fatal. Les enfants de ce modeste fonctionnaire étaient venus passer quelques jours chez lui, à l'occasion de la ducasse annuelle. Pour la circonstance, M. Dugauquier s'était réservé une chambre à l'étage, laissant en chambre à coucher du rez-de-chaussée, à la disposition de sa fille et de son gendre. Dans la nuit, vers une heure et demie, le cantonnier se trouvant dans la nécessité de satisfaire un besoin naturel, s'était levé pour se rendre à la cour. Mais oubliant très probablement qu'il était à l'étage, le malheureux tomba sur le vide de toute la hauteur de l'escalier. Le bruit de la chute de M. Dugauquier avait réveillé les enfants. La vue de leur père étendu sans connaissance et tout couvert de sang, les fit reculer d'épouvante. Cependant, le gendre, M. Derbecq, sous-brigadier des douanes à Neuville-en-Ferrain, ne perdit pas de temps. Il courut chercher M. le docteur Lamoire, à Wannehain. Le cantonnier avait la tête couverte de blessures, par lesquelles le sang s'échappait en abondance. Le docteur considéra comme très grave l'état de la victime. Il n'a pu rien faire des réserves sur les conséquences des blessures. On craint qu'il y ait fracture de la boîte crânienne. M. Lorette ne se prononcera que dans quelques jours sur l'état du blessé.

Ce grave accident a produit une vive impression dans tout le village, où l'infortuné cantonnier jouit de la considération de tous ses concitoyens.

A SAINT-AMAND

Deux jeunes gens se battent

ET L'UN D'EUX EST BLESSÉ D'UN COUP DE CHOPE

Quelques jeunes gens se trouvaient dans l'estaminet Bernelle, rue d'Orchies, parmi lesquels Painliaux Paul, âgé de 17 ans, lorsque Alexandre Henri fils, âgé de 15 ans, y pénétra en compagnie de quelques camarades, portant une bouteille de vin sous le bras. Après avoir attablé, Alexandre versa un verre de vin à un de ses amis ; un sieur Auburin demanda s'il y en avait pour lui. Ayant subi un refus, il s'empara de la bouteille, qu'il remit pourtant, sur les conseils de la cabaretière. Quelques propos furent échangés, puis Painliaux sortit. Il prit, avec son amie, une consommation place d'Armes et revint place du Général-Leclerc, où Alexandre et ses camarades le rencontrèrent. La même scène se renouvela, au cours de laquelle Alexandre fut frappé et reçut des ecchymoses à la racine du nez, au temporal gauche et au coude droit. Painliaux mit fin à cette scène en s'emparant de la bouteille et en la brisant. C'est alors qu'Alexandre s'éloigna de 15 mètres et prenant le verre qu'il avait en poche, le lança dans le groupe.

Painliaux reçut le projectile à l'arcade sourcilière gauche ; il tomba, de ce fait, une plaie en étoile qui a provoqué une hémorrhagie assez abondante.

L'enfant n'est cependant pas intéressé. Une plainte a été déposée et la police enquête.

A CAMBRAI

Un drame d'amour

Le parquet de Cambrai s'est transporté mardi après-midi à Verlain, à propos d'un drame de l'amour dont a été victime M. Emile Pierront, 26 ans, né à Vendegies-au-Bois. Laure Lenoble, 25 ans, poitrinaire, a frappé ce dernier, son amant, d'un coup de couteau qui l'a grièvement blessé. La meurtrière avait eu un enfant des œuvres de Pierront et voulait l'empêcher de contracter un mariage prochain.

A HAZEBROUCK

Un train de voyageurs déraille à proximité de la gare

A a suite des fortes pluies qui sont tombées mardi soir, vers 6 heures, un affaissement de terrain s'est produit à deux kilomètres de la gare d'Hazebrouck. Le train de voyageurs 2209, partant de Lille trente neuf heures, à déraillé entre la gare de Strazeele et Hazebrouck, par suite de cet affaissement survenu sur une longueur de 20 mètres. Aucun accident ne s'est produit. Un service à contrevoie fut organisé pour les trains suivants, lundis qu'on procédait à consolider la voie endommagée.

A DUNKERQUE

UN INFANTICIDE

On a trouvé dans une chambre garnie située au 2e étage de l'estaminet tenu par Mme Courbot, 3, rue des Pierres, le cadavre d'un garçon nouveau-né. Le petit corps était soigneusement enveloppé dans un paquet fait de morceaux de toile et d'une chemise. La police procède à une enquête et ne tarde pas à mettre la main sur la mère, une jeune fille de 19 ans, Isabelle Blondel. Celle-ci avoue avoir accouché mais se défend d'avoir voulu supprimer son enfant.

Elle a été arrêtée et, en raison de son état, conduite à l'hôpital.

M. le docteur Ruyssen, médecin-légiste, a été commis pour faire l'autopsie du petit cadavre.

A ROSENDAEL

Violent incendie dans une brasserie

Un incendie identique à celui qui se produisit le 10 juin 1906 a éclaté hier matin à la brasserie Vangrevenyghe, à Rosendaël. Le feu a pris naissance vers 9 heures dans les tourailles ou étuves dans lesquelles sont exposées les orges germées, et qui sont soustraites à l'action de la germination par des courants d'air chauds. L'alarme fut aussitôt donnée par les ouvriers de la brasserie qui, sous les ordres de M. Vangrevenyghe, combattirent le feu.

18

LOINTAINE REVANCHE

PREMIÈRE PARTIE

L'OR SANGLANT

Par Daniel LESUEUR

Claude et Loaguern l'écoutèrent avec ahurissement. Ils eussent été mal venus d'y contester, et ils sentirent vaguement ce fait, que la première donnée admise par l'esprit public a force de vérité, et que l'affirmation ignorante et aveugle ne sera jamais aussi suspecte que le doute sincère.

Rameric fut donc d'autant plus étonné d'apprendre par sa fillette qu'une personne à bord ne partageait pas la croyance générale et se livrait à une sourde enquête auprès de l'enfant.

— « Qu'as-tu dit de Muriac ? » demanda le père.

— « Rien, papa. J'ai dit qu'il était bien gentil, qu'il me gardait du chocolat dans le canot, quand personne n'en avait plus. Et puis j'ai dit... j'ai dit...

— « Quoi ?... mais quoi donc ?... » balbutia l'homme.

— « Qu'une fois... il était dans le bateau, et puis que je m'étais endormie, et puis... quand je m'étais réveillée... il était couché au fond du bateau avec la figure toute noire.

— *Tu l'as vu couché au fond du bateau ?* » questionna Rameric. « Et ensuite ?...

— Ensuite... rien, papa, puisque le grand navire est venu nous prendre. »

Sylvaine avait donc eu un instant d'éveil, de clairvoyance, entre la mort de Muriac et le sauvetage, pourtant si proche ? Elle paraissait sans connaissance quand on l'avait hissée à bord. Heureusement ce quelle avait observé ne signifiait guère. Mais c'était encore trop.

— « Ma pauvre petite, » fit Claude, « tu ne sais ce que tu dis. Il y avait longtemps que Muriac avait succombé à ses souffrances et qu'on avait dû jeter son corps à la mer quand la « Ville-de-Tunis » nous a rencontrés. Mais tu passais de l'évanouissement au délire. Qu'avais-tu remarqué exactement ? C'est comme sa figure, que tu as vue noire. Cela provenait d'une ombre ou de ton imagination malade. Etant mort d'inanition, il était très pâle, au contraire. »

L'enfant, chez qui survivaient, — et pour toujours, — certaines visions d'une intensité et d'une précision auxquelles sa mémoire ne pouvait se soustraire, regarda son père avec surprise.

— « Qu'est-ce que ça veut dire, papa, mourir d'inanition ?

— De faim

— On est pâle, après ?

— Oui.

— Alors, M. Muriac n'est pas mort d'inanition. Car il était noir... Et il avait autour du cou...

— Tais-toi, petite malheureuse !... »

Rameric lui mit brutalement la main sur la bouche, en tendant l'oreille avec inquiétude, car tous deux se trouvaient dans une cabine dont les légères cloisons de bois ne les isolaient que d'une façon très relative.

— « Tu oses démentir ton père ! » reprit-il avec un sourd accent de menace. Ne recommence jamais ! *Ne répète jamais ce que tu disais là, ni à moi, ni à personne !... Sans cela !...* »

Il chercha par quelle perspective de châtiment il pourrait impressionner la petite fille, qui déjà tremblait sous ses yeux et son souffle dur.

— « Sans cela... sans cela, c'est la mère que tu ferais souffrir dans le ciel.

— Oh ! alors, papa, je ne le dirai plus jamais ! » s'écria la petite, qui éclata en larmes.

Cette scène entre le père et la fillette s'était passée le matin de l'ensevelissement. Et maintenant, devant le cercueil, devant l'immensité bleue qui se creusait au sabord, trou de reflets et de lumière, pour recevoir ce cercueil, tous deux sentaient leur chagrin tragiquement oppressé par le mystère surgi entre eux sous leurs paroles. Pour l'enfant de sept ans, c'était une vague terreur, l'inquiétude de la vérité déformée pour la première fois sur les lèvres de ce père qu'elle admirait en le redoutant. Et c'était aussi l'appréhension de cette souffrance mystérieuse qu'elle pouvait infliger à sa mère, dans le ciel.

« *Quand est-ce qu'elle y sera, ma chère maman, dans le ciel ?* » se demandait Sylvaine. « Les anges mettront peut-être longtemps à la trouver au fond de la mer, où on va la jeter. Quand ils l'emporteront, sa robe sera mouillée. Mais ça ne fait rien, car ils l'habilleront avec une belle robe de lumière et ils lui mettront une couronne de perles sur la tête, comme la sainte Vierge, dans notre rue, à Messine, en avait une. »

La songerie de l'homme devant le cercueil était plus sombre que celle de l'enfant. A une minute, malgré le recueillement de sa douleur, il ne put s'empêcher de chercher des yeux cette trop bienveillante et trop curieuse passagère que la petite Sylvaine avait dans sa naïve reconnaissance, comparée à Juliette. Il rencontra, fixé sur lui, le regard de cette femme, belle en effet, jeune, hautaine et élégante. Elle baissa les paupières. Contre la lumière du sabord, il ne vit plus qu'un profil d'ombre, — camée délicat mais un peu dur, d'un dessin net et volontaire, — et, sous le petit chapeau de voyage, la torsade massive de la chevelure, d'un roux sombre.

Cette beauté de femme, — beauté qui, tout de suite lui fut antipathique, — fit se lever au fond de Claude toute la grâce, le charme modeste de Juliette. L'azur velouté des yeux d'amour si brusquement respendit en son âme qu'il ne put contenir un gémissement.

— « Requiescat in pace, » disait la voix du prêtre.

Un mousse, vêtu en enfant de chœur, de son fausset grêle envoyait les réponses.

— « Dominus vobiscum. »

— « Et cum spiritu tuo. »

Un mouvement se produisit.

Quelqu'un plaça dans la main de Claude le goupillon chargé d'eau bénite. Machinalement il jeta en gouttelettes purificatrices le signe de la croix sur le drap noir ; puis il fit faire le même geste à sa petite fille. Il n'agissait plus consciemment. Il ne pensait plus. Il ne souffrait même plus, anesthésié par l'horreur stupéfiante de cette idée fixe :

« On va la précipiter. »

Le trou clair du sabord l'attirait comme si toute la mer, en refluant, eût aspiré la substance même de son être. Ses yeux exprimaient cette fascination, au point que des gens, craignant qu'il n'essayât de se jeter, lui mirent des mains aux bras, aux épaules, essayèrent de l'éloigner.

— « Ne restez pas là... Venez avec nous, » murmurait des voix.

Quelqu'un dit :

— « Il faut emmener l'enfant. »

La belle voyageuse, le profil d'ombre aux cheveux roux, se détourna. Une main caressante prit la menotte de Sylvaine. La petite fille et sa protectrice s'éloignèrent.

Claude ne voyait plus rien que le cercueil qui allait disparaître. Planté avec force sur le sol, les poings crispés, les mâchoires serrées, il résistait aux efforts qui voulaient l'arracher à l'atroce vision de l'engloutissement.

— « Laissez-moi... Laissez-moi... » répétait-il.

On n'osa lui imposer la force.

Et, tout à coup, des matelots s'avancèrent, soulevèrent le drap noir, se firent un signal des yeux. Leurs robustes bras donnèrent une impulsion simultanée. On entendit le bruit grinçant des glissières. Sous une dernière bénédiction du prêtre, le cercueil émergea tout entier dans la clarté. La pâleur du bois surgit de la draperie mortuaire. Elle étincela dans le soleil. L'inerte chose eut comme une décision, un élan. Elle fonça dans l'espace, oscilla... disparut... Et de son choc contre les lames, une plainte d'eau violette monta.

Quand il entendit ce bruit, Claude voulut porter les mains à ses oreilles. Ses bras ne lui obéirent pas. Il regarda autour de lui, dans un étonnement hagard, et vit qu'on le maintenait. Une colère tendit ses muscles. Son énorme vigueur, décuplée par l'excitation nerveuse, secoua, écarta ses consolateurs stupéfaits. Mais, à leur grand soulagement, au lieu de sauter dans la mer comme on l'avait craint, il courut s'enfermer dans sa cabine.

Claude avait une tâche à accomplir qui l'empêchait de songer au suicide.

Tandis que, terré dans l'ombre comme un fauve blessé, il s'enivrait sinistrement de haine et de douleur, là-haut, sur la dunette, dans la douceur délicieuse d'un déclin de jour splendide, les passagères s'amusaient mélancoliquement de la petite Sylvaine, comme d'un jouet pitoyable et charmant. On admirait son joli visage, on excitait son drôle de babil, on des mots italiens se substituaient parfois aux mots français ; on lui donnait de petits objets pour la distraire ; on se la renvoyait de l'une à l'autre. Et elle circulait entre les longs sièges plaints, timide un peu, n'osant plus pleurer, mais se refusant à rire.

La jeune femme qui l'avait amenée là ne s'occupait plus d'elle... Appuyée contre le bastingage, tout à fait à l'arrière, elle regardait le sillage, et paraissait entoncée dans une méditation profonde.

— « Peut-on savoir à quoi pense la belle Jeanine ? » fit tout à coup une voix gaie auprès d'elle.

« La belle Jeanine », c'était la façon dont les passagers désignaient entre eux celle qui, sur le livre de bord, était inscrite sous le nom de Mme Chabrial. Toujours, partout où elle avait paru, spontanément on l'avait appelée ainsi. Pour ses compagnes du moment, elle était déjà « la belle Jeanine ». Elle n'y prenait, depuis son mariage, aucun plaisir. La constatation de sa beauté ne la touchait plus. Et la familiarité de son nom de baptême sur toutes les lèvres choquait son orgueil.

— « Pourquoi répétez-vous cette stupidité ? » dit-elle assez aigrement, sans même se tourner vers son mari, dont elle venait de reconnaître la voix.

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARFAITE QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, LILLE